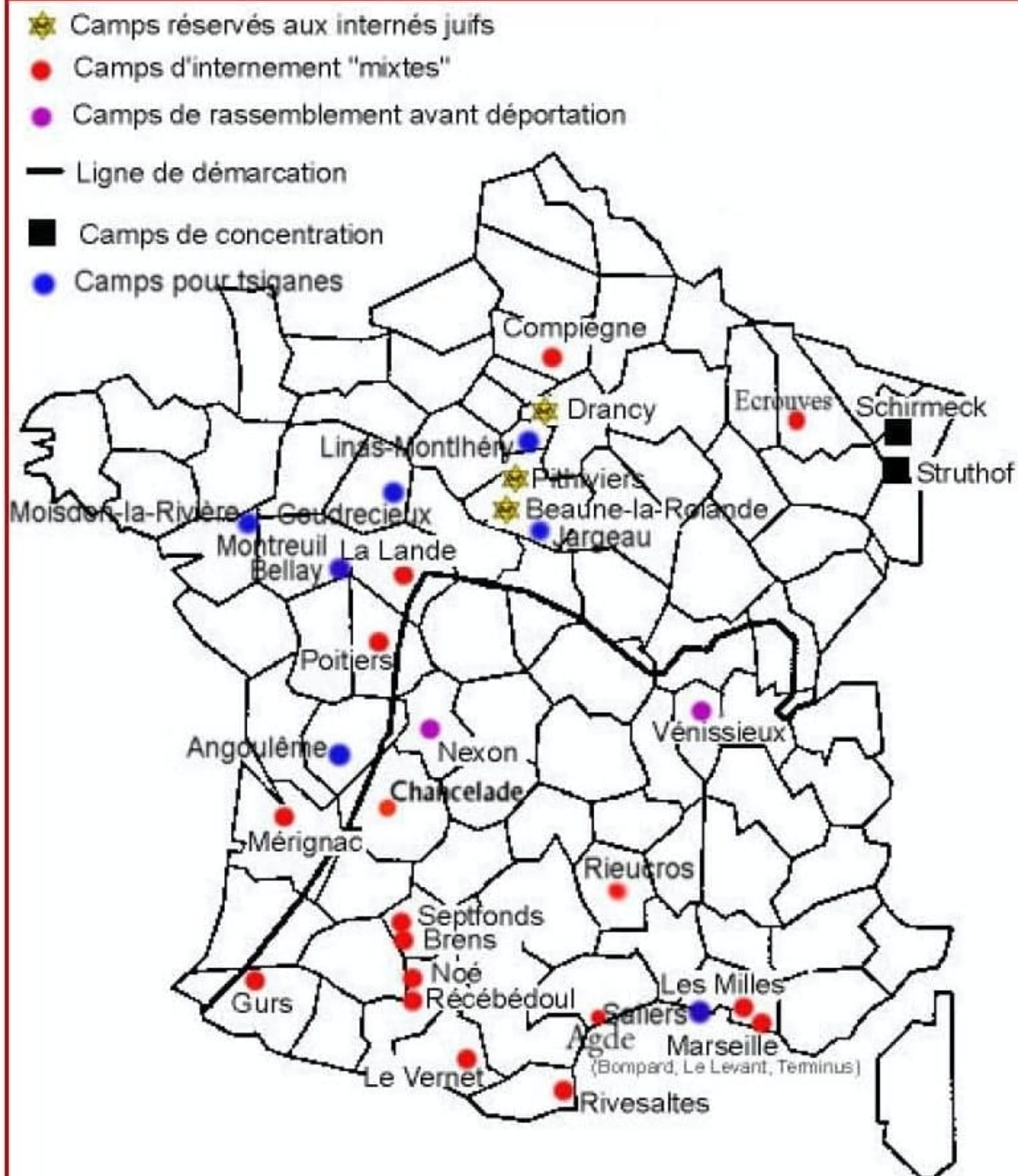




Dispositif d'internement en place dès 1939. À partir de 1941, en zone occupée, des camps d'internement (ou camps de transit) sont utilisés pour les Juifs étrangers arrêtés par la police française sur ordre des Allemands.



LES CAMPS D'INTERNEMENT ET DE DÉPORTATION
 DES JUIFS (AOÛT 1942)

D'après A. Grymber, Les camps de la honte, Ed. la Découverte, 1999

<https://museemrjmoi.com>